

Valorisation des données

Fiches financières - AEFF

Rapport généré le : 29/11/2025 à 14:41

Année : 2024

Population : 960 h

Groupement d'appartenance : CC PLAINE LIMAGNE

Poste comptable : 063045 SGC RIOM

Strate : FPU : Communes de 500 à 1 999 habitants

Regime : FPU

Nomenclature comptable : M57A

Situation de la strate : PROVISoire

Département : 063 - PUY DE DOME

Commune : THURET (21630432900016)

Type de Budget : BP seul

Nombre de Communes traité(e)s pour le Département : 173 soit 100% de la catégorie démographique du département

Nombre de Communes traité(e)s pour la Région: 1586 soit 100% de la catégorie démographique de la région

Nombre de Communes traitées pour la France Entière: 10296 soit 100% de la catégorie démographique de la France entière

Fiche n°1 : Les ratios de niveau

	montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	812 814	847	1 047	1 007	944
Produits de fonctionnement CAF	812 814	847	1 011	980	920
dont : Impôts locaux	296 119	308	411	410	391
Fiscalité reversée par les GFP	9 621	10	74	104	82
Autres impôts et taxes	81 895	85	52	66	60
Dotation globale de fonctionnement	206 088	215	235	145	158
Autres dotations et participations	120 049	125	63	91	82
dont : FCTVA	0	0	2	4	3
Produits des services et du domaine	89 937	94	93	86	77
Total des charges de fonctionnement = B	693 493	722	879	803	774
Charges de fonctionnement CAF	679 842	708	827	762	738
dont : Charges de personnel (montant net)	396 864	413	383	332	329
Achat et charges externes (montants nets)	206 957	216	286	267	255
Charges financières	7 881	8	17	18	14
Subventions versées	1 725	2	30	36	29
Contingents	25 211	26	36	44	46
Résultat comptable = A - B = R	119 321	124	167	204	171
Capacité d'autofinancement brute = CAF	132 972	139	185	218	182

INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	164 867	172	488	532	448
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	89 447	93	146	187	155
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	0	0	71	82	59
Autres dettes à moyen / long terme	0	0	2	3	2
Subventions reçues	32 512	34	139	131	121
FCTVA	28 227	29	47	51	44
Autres fonds globalisés d'investissement	1 030	1	9	16	11
dont : Taxe d'aménagement	1 030	1	9	16	11
Amortissements	13 651	14	19	15	14
Provisions	0	0	0	0	0
Total des emplois d'investissement budgétaires=D	148 585	155	567	577	486
dont : Dépenses d'équipement	101 156	105	442	458	389
Remboursement de dettes bancaires et assimilées (1)	47 429	49	97	88	73
Remboursements des autres dettes à moyen / long terme	0	0	3	4	2
Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Charges à répartir	0	0	0	0	0
Immobilisations affectées	0	0	0	0	0
Besoin de financement de la section d'investissement = D - C	-16 282	-17	79	45	38
dont : solde des opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0
Résultat d'ensemble	135 603	141	89	159	133
DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	471 355	491	657	728	560
dont encours des dettes bancaires et assimilées	471 355	491	617	698	546
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	471 355	491	617	697	546
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1)	55 310	58	112	106	87
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	490 625	511	337	542	557

Fiche n°2 : Les ratios de structure

	montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	140 885	147	203	236	196
Résultat comptable = A - B = R	119 321	124	167	204	171
Produits de fonctionnement CAF	812 814	847	1 011	980	920
Charges de fonctionnement CAF	679 842	708	827	762	738
Capacité d'autofinancement brute = CAF	132 972	139	185	218	182
Produits de cessions d'immobilisations	0	0	25	19	17
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées (1)	85 543	89	88	130	109
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées (2)	85 543	89	89	130	110

	Catégorie démographique			
	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	36,43 %	40,68 %	41,84 %	42,52 %
Dotations et participations reçues	40,12 %	29,48 %	24,03 %	26,12 %
dont Dotation Globale de Fonctionnement	25,35 %	23,24 %	14,78 %	17,22 %
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont: Achats et charges externes (montant net)	30,44 %	34,57 %	35,04 %	34,62 %
Charges de personnel (montant net)	58,38 %	46,38 %	43,51 %	44,61 %
Charges financières	1,16 %	2,10 %	2,40 %	1,92 %
Contingents	3,71 %	4,40 %	5,76 %	6,25 %
Subventions versées	0,25 %	3,60 %	4,68 %	3,88 %
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net (1)	84,57 %	19,80 %	28,31 %	28,06 %
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	0,00 %	16,08 %	17,98 %	15,05 %
Subventions reçues	32,14 %	31,31 %	28,67 %	30,97 %
FCTVA	27,90 %	10,57 %	11,05 %	11,18 %
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	3,54	3,34	3,21	2,99
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21 / CAF	3,54	3,34	3,20	2,99
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1) / EBF	39,26 %	55,19 %	44,79 %	44,33 %

Fiche n°3 : Les ratios de fiscalité

I - L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE				
DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Population légale	960 habitants			
Nombre de foyers fiscaux	485			
Part des foyers non imposables	53,0 %	55,6 %	52,5 %	54,2 %
Revenu fiscal moyen par foyer	30 277	28 143	32 575	30 637

DONNÉES ÉCONOMIQUES	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Nombre de logements	397			
-> dont part de résidences secondaires	4,5 %	17,1 %	15,3 %	13,0 %
-> dont logements vacants	0	5	4	5
Valeur locative nette des résidences secondaires	65 127			
Bases communales imposées en foncier bâti	659 325			
-> dont % locaux d'habitation ordinaire	92,9 %	84,6 %	80,1 %	79,2 %
-> dont % locaux d'habitation à caractère social	2,5 %	0,7 %	0,9 %	0,9 %
-> dont % locaux d'habitation soumis à la loi de 1948	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
-> dont % autres locaux passibles à la TH (%)	0,1 %	0,3 %	0,3 %	0,3 %
-> dont % locaux à usage professionnel ou commercial	4,5 %	9,1 %	9,2 %	10,3 %
-> dont % établissements industriels et assimilés	0,0 %	5,3 %	9,5 %	9,4 %
Nombre d'établissements imposés à la cotisation foncière des entreprises	41	50	59	50
-> dont au profit de la commune	0	0	0	0
-> dont au profit du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ)	41	50	59	50
Nombre d'entreprises imposées à la cotisation minimum de cotisation foncière des entreprises	48	53	67	57
-> dont au profit de la commune	0	0	0	0
-> dont au profit du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ)	48	53	67	57

II - LES BASES IMPOSÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE ET LES REDUCTIONS DE BASES CONSÉCUTIVES AUX DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES PAR LA COMMUNE

BASES NETTES \"MÉNAGES\" TAXÉES AU PROFIT DE LA COMMUNE	Bases en € par habitant				
	Bases en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation résidences secondaires (THRS)	65 127	68	236	244	205
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	659 325	687	1 078	1 225	1 110
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	91 103	95	57	56	75
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	0	0	0	0	0

BASES NETTES DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES IMPOSÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE	Bases en € par habitant				
	Bases en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
-> bases de la commune	0	0	0	0	0
-> bases du GFP (commune membre d'un GFP à fiscalité additionnelle)	0	0	0	0	0
-> bases du GFP (commune membre d'un GFP à FPU/FPZ/FPE)	57 465	60	256	336	301

BASES DE TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES IMPOSÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE	Bases en € par habitant				
	Bases en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
-> imposées au profit de la commune seule	0	0	0	0	0
-> imposées au profit de l'EPCI compétent	673 639	702	859	952	764

	Taux de majoration voté	Date de la délibération	VL des résidences secondaires susceptibles de majoration
Taxe d'habitation - Majoration des résidences secondaires	Non voté	Non voté	0

	Taux de majoration voté	Date de la délibération	Bases remises à imposition
Taxe d'habitation sur les logements vacants	Non voté	Non voté	0

	Montant des bases exonérées sur délibération
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0

	Montant des bases exonérées sur délibération	Exonérations de droit pouvant être supprimées sur délibération
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	0	1 440
-> dont exonérations en faveur de l'implantation des entreprises	0	
-> dont exonérations en faveur de l'innovation et de la recherche	0	
-> dont exonérations en faveur de la protection de l'environnement	0	
-> dont exonérations en faveur de certaines activités	0	
-> dont exonérations en faveur de certains logements	0	

	Montant des bases exonérées sur délibération
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0

TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BATIES	Date de la délibération	Durée du dégrèvement accordé	Montant du dégrèvement
Dégrèvement en faveur des jeunes agriculteurs	19/05/00	5 an(s)	494

	Montant des bases exonérées sur délibération	Exonérations de droit pouvant être supprimées sur délibération
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	0	0
-> dont exonérations en faveur de l'implantation des entreprises	0	
-> dont exonérations en faveur de l'innovation et de la recherche	0	
-> dont exonérations en faveur de la protection de l'environnement	0	
-> dont exonérations en faveur de certaines activités	0	
-> dont exonérations en faveur de certaines installations	0	

	Montant des bases exonérées sur délibération
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	0

	Propre à la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Valeur locative moyenne (TEOM)	2 921			

III- LES TAUX DES IMPOSITIONS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

		Taux d'imposition en %		
LES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH)	21,45 %	24,49 %	24,64 %	23,52 %
-> dont taux voté par la commune	10,08 %	12,50 %	16,49 %	14,13 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	1,30 %	1,61 %	1,53 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM) (dont	11,37 %	12,09 %	8,40 %	9,81 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	37,22 %	41,01 %	34,22 %	39,25 %
-> dont taux voté par la commune	36,68 %	37,83 %	31,19 %	35,43 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	1,64 %	2,57 %	2,03 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM) (dont	0,54 %	2,88 %	3,16 %	4,05 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	81,17 %	88,37 %	57,75 %	52,88 %
-> dont taux voté par la commune	75,29 %	78,54 %	49,70 %	43,97 %
-> dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats)	0,00 %	5,26 %	5,42 %	5,40 %
-> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM) (dont	5,88 %	8,82 %	7,19 %	8,64 %
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	36,56 %	36,56 %	39,56 %	39,67 %
-> dont taux TAFNB fixe pour la commune	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux TAFNB fixe pour le GFP	36,56 %	36,56 %	39,56 %	39,67 %
Cotisation foncière des entreprises (à l'exclusion de la FPZ/FPE)	26,37 %	27,29 %	26,09 %	26,11 %
-> dont taux CFE voté par la commune	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux CFE des groupements sans fiscalité propre	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux CFE applicable par le groupement à fiscalité propre (FA) (dont	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> dont taux CFE applicable sur le territoire de la commune (FPU) (dont taux	26,37 %	27,29 %	26,09 %	26,11 %
Taux de CFE applicable sur le territoire de la commune (FPZ) (dont taux	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de CFE applicable sur le territoire de la commune (FPE) (dont taux	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères				
-> taux moyen de la commune sur son territoire	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
-> taux moyen appliqué par l'EPCI compétent sur le territoire de la commune	9,18 %	13,44 %	10,66 %	11,81 %

IV - LES PRODUITS DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

		Produits en € par habitant			
PRODUITS DES IMPOSITIONS	Produits en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (THLV,THRS,GEMAPI,GEMAPILV)	13 970	15	61	63	51
-> dont produits TH des résidences secondaires (hors surtaxe THRS) au profit de la commune	6 566	7	28	35	26
-> dont produits THLV au profit de la commune	0	0	2	1	1
-> dont produits surtaxe TH résidences secondaires au profit de la commune	0	0	2	5	3
-> dont produits TH des résidences secondaires au profit des groupements sans fiscalité	0	0	1	0	0
-> dont produits THLV au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	0	0
-> dont produits TH des résidences secondaires au profit des groupements à fiscalité propre	7 144	7	28	19	19
-> dont produits THLV au profit des groupements à fiscalité propre	0	0	0	0	0
-> dont produits GEMAPI (THRS + THLV) au profit des groupements à fiscalité propre	260	0	1	1	1
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	245 353	256	442	419	436
-> dont produits FB au profit de la commune avant application du coefficient correcteur	241 859	252	408	382	393
> Effet du coefficient correcteur : reversement (+) / prélèvement (-)	-27 805	-29	-81	-42	-64
-> dont produits FB au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	4	3	2
-> dont produits FB au profit des groupements à fiscalité propre	1 620	2	27	29	36
-> dont produits GEMAPI au profit des groupements à fiscalité propre	1 874	2	3	5	4
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	73 898	77	51	32	40
-> dont produits FNB au profit de la commune	68 608	71	45	28	33
-> dont produits FNB au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	1	0	0
-> dont produits FNB au profit des groupements à fiscalité propre	4 051	4	4	3	6
-> dont produits GEMAPI au profit des groupements à fiscalité propre	1 239	1	1	1	1
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TAFNB)	1 484	2	1	1	2
-> dont produits au profit de la commune	0	0	0	0	0
-> dont produits au profit des groupements à fiscalité propre	1 484	2	1	1	2
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	15 165	16	70	88	79
-> dont au nom de la commune seule	0	0	0	0	0
-> dont au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	0	0
-> dont produits CFE (hors GEMAPI) au nom des groupements à fiscalité propre (FA)	0	0	0	0	0
-> dont produits GEMAPI au nom des groupements à fiscalité propre (FA)	0	0	0	0	0
-> dont produits CFE (hors GEMAPI) au nom des groupements à fiscalité propre	14 916	16	69	86	77
-> dont produits GEMAPI au nom des groupements à fiscalité propre (FPU/FPZ/FPE)	249	0	1	2	1
Taxe ou taxe incitative d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM ou TIEOM)					
-> au profit de la commune	0	0	0	0	0
-> au profit de l'EPCI compétent	98 742	103	115	102	90

V - LES AUTRES PRODUITS : IMPOTS DE REPARTITION ET FRACTION DE TVA SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE					
		Produits en € par habitant			
PRODUITS DES IMPÔTS DE RÉPARTITION	Produits en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau (IFER)	7 308	8	8	18	19
-> dont produits des IFER au bénéfice de la commune	0	0	0	0	0
-> dont produits des IFER au bénéfice du GFP	7 308	8	8	18	18
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	0	0	8	5	6
-> dont au profit de la commune	0	0	0	0	0
-> dont au profit du GFP	0	0	8	5	6
FRACTIONS DE TVA					
Fraction de TVA compensatoire TH résidences principales (seulement pour la	0	0	0	0	0
-> dont Fraction de TVA N au profit de la commune (seulement pour la Ville de	0	0	0	0	0
-> dont Solde de la Fraction de TVA N-1 au profit de la commune (seulement pour	0	0	0	0	0
Fraction de TVA compensatoire CVAE	0	0	0	0	0
-> dont Fraction de TVA N au profit de la commune	0	0	0	0	0
-> dont Solde de la Fraction de TVA N-1 au profit de la commune	0	0	0	0	0

VI - LES MECANISMES DE GARANTIE INDIVIDUELLE DE RESSOURCES CONSECUTIFS A LA SUPPRESSION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE					
		Produits en € par habitant			
DCRTP ET FNGIR	Produits en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
DCRTP	0	0	1	3	2
FNGIR					
Versement	6 509	7	7	9	7
Prélèvement	0	0	2	12	17

VII - LES ALLOCATIONS COMPENSATRICES AU PROFIT DE LA COMMUNE					
		Produits en € par habitant			
TAXE D'HABITATION & TAXES FONCIÈRES	Produits en €	Pour la commune	Moyenne départemental	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation	0	0	0	0	0
Taxe foncière sur les propriétés bâties	225	0	20	28	34
-> dont allocation FB abattement 50% VL des établissements industriels (modèle U)	0	0	19	27	33
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	8 258	9	5	3	4

		Produits en € par habitant			
COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES	Produits en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Autres allocations compensatrices - CFE	0	0	0	0	0
-> dont allocation CFE abattement 50% VL des établissements industriels (modèle U)	0	0	0	0	0

(1) refinancements de dettes déduits si le compte 166 a été renseigné

(2) les opérations d'ordre budgétaire sont retraitées